



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question au Gouvernement n° 2969

Texte de la question

## POLES D'EXCELLENCE RURALE

M. le président. La parole est à M. Jean Auclair.

M. Jean Auclair. Ma question s'adresse au ministre délégué à l'aménagement du territoire.

Depuis bien longtemps, les députés des circonscriptions rurales attendaient un signe fort de l'État. Ils ont repris espoir avec Nicolas Sarkozy, ministre d'État, chargé entre autres de l'aménagement du territoire. (*Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.*) En effet, Nicolas Sarkozy, bien conscient des problèmes du monde rural, a voulu répondre à leurs attentes, trop souvent ignorées par les socialistes.

C'est pour soutenir les dynamiques d'initiative rurale et encourager l'innovation que vous avez lancé les pôles d'excellence rurale. Le premier appel à projets a été un vif succès, puisque 176 projets ont été labellisés par le Gouvernement.

M. Christian Bataille. Ils sont nuls et sans intérêt !

M. Jean Auclair. Le second appel à projets vient de s'achever et, une fois encore, vous devez faire face à un afflux massif de dossiers. Il était prévu de labelliser et de soutenir 300 projets au total, ce qui ne laisserait que 124 dossiers à labelliser au titre de ce second appel. Les députés, élus comme moi dans des circonscriptions très rurales où ces pôles constituent une véritable chance en termes d'emploi et de dynamisme, s'inquiètent légitimement du sort des dossiers déposés.

Ma question est donc la suivante : envisagez-vous une application stricte de l'objectif de 300 pôles d'excellence rurale fixé initialement, ce qui, au vu de l'enthousiasme et des fortes attentes du monde rural conduirait à casser la dynamique que vous avez su créer, sous la haute autorité de Nicolas Sarkozy (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.*), ou allez-vous augmenter le nombre de ces pôles ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

M. Christian Estrosi, *ministre délégué à l'aménagement du territoire*. Vous avez raison, monsieur Auclair, l'objectif poursuivi par le Gouvernement avec les pôles d'excellence rurale était de reconnaître le talent, la compétence, le savoir-faire, le bon sens et l'intelligence des hommes et des femmes du monde rural qui oeuvrent dans des domaines aussi divers que la culture, le patrimoine, les énergies renouvelables, l'innovation industrielle et bien d'autre encore, où il fallait décloisonner l'action des collectivités locales, de nos artisans, de nos commerçants et de nos petits chefs d'entreprise. C'est ce que nous avons fait en labellisant 176 pôles d'excellence rurale au mois de juin dernier. 120 millions d'euros ont été mobilisés, qui sont en train de générer 600 millions d'investissement et déboucheront à terme sur la création de près de 25 000 emplois.

Il nous reste, par rapport aux engagements que nous avons pris, 120 pôles à labelliser avant la fin de l'année. Il se trouve que nous avons reçu 418 candidatures, parmi lesquelles, comme je l'ai indiqué au Premier ministre, bien plus de 120 dossiers méritent d'être étudiés avec attention. Dominique de Villepin fera donc, dans les prochains jours un effort d'ouverture important pour que le nombre de pôles à sélectionner soit augmenté et que les moyens soient au rendez-vous.

Nous avons voulu lutter contre la fracture territoriale entre la ville et le monde rural. Là où d'autres ont, pendant des années, fait en sorte que les citoyens des villes et des campagnes s'affrontent, nous avons, conscients de la

valeur du monde rural, fait le choix de lui offrir justice et équité.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean Auclair](#)

**Circonscription** : Creuse (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2969

**Rubrique** : Aménagement du territoire

**Ministère interrogé** : aménagement du territoire

**Ministère attributaire** : aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er novembre 2006